$m{D}cute{e}penses$.				
n	£	5.	d.	
Payé en prix pour Etalons devant				
être tenus dans				
le Comté, pour				
l'usage des ju-	10	10	0	
mens, Payé comme ap-	19	10	U	
propriation pour				
animaux mâles				
importés de la				
Grande -Breta-	חח	Λ	0	
gne,	LUU	U	v	
Jumens Pouli-				
nières, Chevaux				
Hongres, Pou- liches, et Pou-				
lains entiers de				
deux ans,	12	10	0	
Payé en prix pour				
Vaches, Genis-				
ses, Béliers et Brebis, Cochons				
et Produits A-				
gricoles, Classe				
Anglaise,	44	15	0	
Paye do., Classe CFrançaise, -	43	5	0	
Payé en prix pour	TO	.,	U	
Récoltes de ra-				
cines, classe An-		_		
glaise,	34	5	0	
Payé do., classe CFrançaise, -	26	o	0	
Payé en prix au	~0	Ŭ	•	
Concours de				
Charries, y				
compris le mon- tant de l'appro-				
printion du Co-				
mité Local de				
l'Exposition A.	20	^	•	
et Îndustrielle, Payé à MM. Pen-	20	U	0	
ner et Evans				
pour compte de				
l'anncienne So-	_			
ciété, Payé pour l'érec-	3	14	11	
tion d'enclos ou				
parcs, à l'Expo-				
sition,	2	9	3	
Payé pour Impres-				
sion dans les journaux le <i>He-</i>				
rald, la Miner-				
ve et le Trans-				
cript,	31	10	0	
Payé aux Juges et au Bureau de la				-
Poste	17	0	5	٠
Payé à M. Mack				
pour l'usage de	_			
salles pour les Assem. Men-				
suelles des Di-				
montaire	. 2	10	0	

```
Payé à la Gazette
  de Montreal, -
Commission duSe-
   crétaire-Tréso-
                           382
Balance en mains.
                           - 17
```

et des dépenses de la Société. Les livres Socièté, pour la libéralité qu'il a montrée ayant été examinés soigneusement par MM, en cette occusion, comme en beaucoup Joseph Deschamps et Donald Drummond, d'autres. Un comité, composé de deux nommés commissaires à cet effet, et ces membres du comité général, a été nommé messieurs les ayant trouvés corrects, les ont pour visiter ce taureau au moins une fois par approuvés à la manière ordinaire. Secrétaire-Trésorier a fait insérer, de temps convenables. à autre, dans les gazettes publiées en cette ville, ainsi que dans le Journal du Culti-comme il est à espérer, pour ce qui regarde vateur, la liste des prix accordés par la M. Dods, sera strictement observée dans Société, de même que les noms des person-tous les cas où des animaux appartenant à la nes auxquelles ils ont été adjugés. Le tout Société seront commis à la garde d'un indiest néanmoins incorporé dans le présent vidu quelconque. rapport, ainsi qu'il est requis par le statut précité.

liquider le coût de leur importation. Le pour récoltes, cette année.

pas souscripteurs aient à payer une piastre pour chaque vache; que si le service du taureau est obtenu par un membre pour une seconde vache, ce service sera taxé à 3s. 9s. John Dods, écr., a pris sous sa charge, pour une année, le taureau importé, à compter 11 du jour de son arrivée, à ces mêmes condi-6 tions, si favorables aux intérêts de la Soci-6t6, que les Directeurs croient que ce Ce qui précède est l'exposé des recettes monsieur a droit aux remercîmens de la Le mois, pour voir à ce qu'il reçove les soins

Cette règle, quoique nullement nécessaire,

La seconde méthode, à laquelle les Directeurs appellent respectueusement l'at-Les Directeurs de la Société pour la tention, est l'appropriation de prix pour des présente année, ont fait, à ce qu'ils conçoi-récoltes de racines seulement. Les réglevent, un grand effort pour pouvoir mettre de mens adoptés par les Directeurs ont été côté la nécessité d'adjuger des prix à deux publiés avec la liste des prix ; il a été remis classes distinctes, d'abord, en appropriant à chaque concurrent des questions imprimées, une somme d'argent pour l'importation d'a-dans l'attente qu'il y serait répondu par nimaux mâles, et ils ont lieu de féliciter les l'explication du mode de culture adopté pour membres de leur succès partiel, à cet égard, la production des récoltes pour lesquelles Un très beau taureau, de la vraie race ils concouraient respectivement, desquels d'Ayrshire, acheté par M. Morris, de Ste. rapports les Directeurs s'attendaient à obte-Thérèse, qui est maintenant en Ecosse, au nir des renseignemens importants. Ils n'ont prix pour la Société, de cinquante livres, pas eu néanmoins, à cet égard, tout le succourant, est arrivé sain et sauf et en bon cès qu'ils auraient désiré; mais comme c'éétat. Le taureau a obtenu le premier prix tait une première tentative dans cette direcdans la classe pour les taureaux de trois ans, tion, le règlement qui ordonne de ne pas à une Exposition ouverete à toute l'Ecosse, payer les prix avant que les rapports aient tenue cette année, dans Renfrewshire, en été fournis, n'a pas été mis en force; en Ecosse, et a obtedu le second prix, dans la conséquence, il n'a été renvoyé qu'un petit classe des bêtes d'Ayrshire, à la Grande nombre des formules fournies. Néanmoins; Exposition Provinciale, tenue en cette ville, d'après le petit nombre de celles qui ont été en septembre. M. Dods, le digne Président renvoyées, les Directeurs sont convaincus de la Société, a acheté pour la Société, que leurs successeurs en office ferment bien de tandis qu'il était en Angleterre, un verrat restreindre les prix pour récoltes aux récoltes qui, en conséquence de ce que le vaisseau vertes seules, jusqu'à ce que les Canadiensdans lequel il était importé a eu une traver-Français aient adopté un système d'assolesée longue et tempêtueuse, est arrivé malade, ment, ou de rotation des récoltes, ou du et est mort un ou deux jours après. Il y a moins jusqu'à ce qu'ils soient convaincus néanmoins entre les mains de M. Morris une que la culture des récoltes de racines tenpetite balance de l'appropriation faite pour drait à fertiliser leurs terres épuisées, et être employée à l'achat d'autres animaux qu'ils pourraient tirer autant de prosit de la mâles, c'est-à-dire que, par l'entremise de culture des racines que de celle des grains. leur Président, les Directeurs ont prié M. Et dans la vue d'encourager les cultivateurs Morris d'acheter deux taureaux, qui, comme d'origine française à adopter un système de on peut l'espèrer, arriveront à temps pour rotation, les Directeurs prennent la liberté servir, le printems prochain; les nouveaux de soumettre l'exemple d'un cultivateur de Directeurs étant tenus, comme de raison, au cette origine, M. J.-Bte. Lecour, résidant à paiement de toute somme nécessaire pour St. Laurent, le plus heureux des concurrens

plan proposé par les Directeurs est le sui- Il dit: Ma ferme est située à la Côte de vant, savoir, que ces taureaux soient placés Vertu, dans la paroisse de Saint-Laurent, et en différents endroits du Comté; que chaque est de la contenance d'environ cent huit arsouscripteur ait droit à l'usage du taureau pens. J'ai mis cette année, environ un tiers placé le plus près de son domicile, pour une de ma terre arable en grains, un sixième en vache, gratuitement; que ceux qui ne sont récoltes vertes, un peu plus d'un sixième en